

Services	Date	Visa	Suite
Adm.			
<b>R</b>	23 JAN. 2019		
<b>CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE ET COMMUNE DE BOUDRY - MOTION</b>			

**Date** : mardi, 22 janvier 2019

**Auteurs** : groupe PLR Boudry

**Titre** : Économie d'énergie et Écologie : « Lutte contre la Pollution Lumineuse »

De par sa volonté de réduire systématiquement la consommation énergétique, Boudry s'engage activement pour une diminution de son empreinte énergétique à travers différentes mesures dont le remplacement progressif de l'éclairage public halogène par des LED.

Nous encourageons et soutenons donc le Conseil communal dans les mesures déjà engagées et celles à venir. La présente motion propose donc de poursuivre dans cette voie et propose quelques pistes pour pérenniser cet axe de réflexion.

A noter qu'un effet pervers de l'éclairage LED est d'augmenter la pollution lumineuse. L'expression pollution lumineuse désigne à la fois la présence nocturne anormale ou gênante de lumière et les conséquences de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, « la fonge », les écosystèmes ainsi que les effets suspectés ou avérés sur la santé humaine

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Pollution\\_lumineuse](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pollution_lumineuse)

À noter également qu'un halo lumineux se forme dans le ciel, notamment par temps de brouillard, et perturbe les oiseaux migrateurs qui dévient leurs trajectoires.

Cette motion veut donc initier ou même plus modestement induire une réflexion globale, pour un développement intégré et intelligent de notre stratégie énergétique, tenant compte de tous les aspects du problème, et non seulement du seul argument d'économie d'énergie, ou du sentiment ressenti de sécurité.

Des chercheurs, dont les travaux sont publiés le 22 novembre 2017 dans la revue Science Advances, ont déterminé que l'éclairage planétaire s'est accru, tant en quantité qu'en intensité, d'environ 2% par an de 2012 à 2016. L'accroissement de la lumière artificielle se produit presque partout sur le globe. Plus inquiétant, des régions peu éclairées précédemment sont désormais baignées d'une luminescence nettement plus importante

<http://advances.sciencemag.org/content/3/11/e1701528>.

En 20 ans, la luminosité a augmentée de 70% à cause des LED très blanches, avec des conséquences néfastes sur la biodiversité, et plus particulièrement sur la population d'insectes.

<https://www.rts.ch/play/tv/mise-au-point/video/etoiles-et-pollution-lumineuse?id=9986409>

La lumière électrique permet de travailler en tout lieu et à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Ces éclairages permettent de s'orienter en dehors des locaux, d'accroître ponctuellement la sécurité du trafic, d'améliorer le sentiment de sécurité et aujourd'hui de pratiquer des activités de loisirs. Lorsqu'une source de lumière dépasse le rayonnement de l'éclairage souhaité, il s'agit d'une source de lumière excessive. On parle alors d'émissions lumineuses indésirables ou de pollution lumineuse.

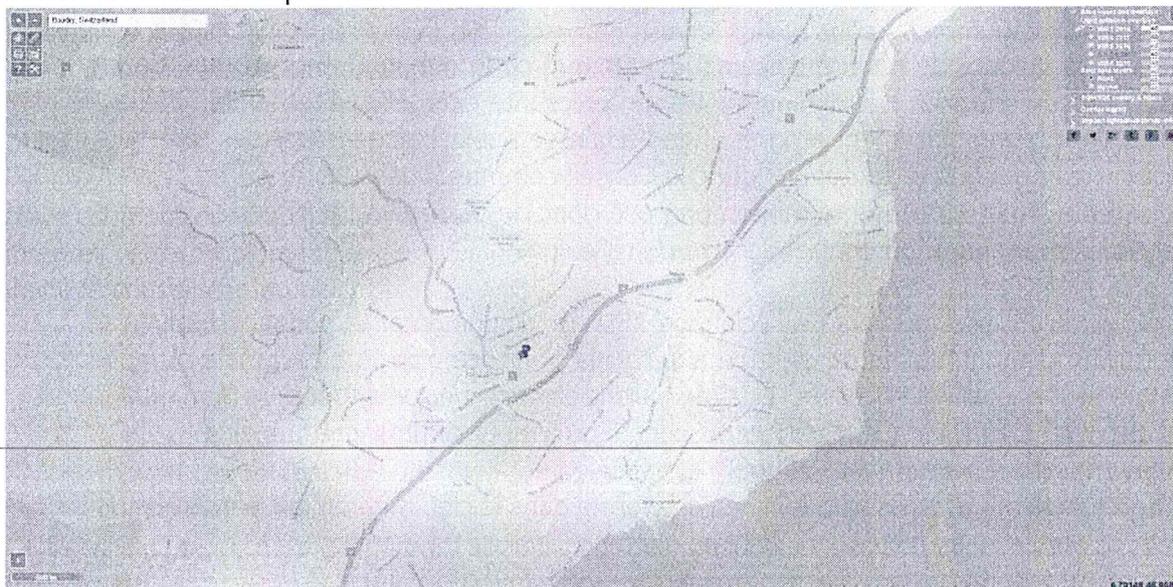
Les conséquences de ces émissions lumineuses indésirables sont multiples :

- Altération du cycle de vie des plantes ;
- Influence sur les espèces animales (oiseaux migrateurs, animaux sauvages, les chauves-souris sont fortement touchées par cette forme de pollution!) ;
- Effets sur l'homme (systèmes circadiens et endocriniens) ;

- Gaspillage d'énergie ;
- Disparition du ciel étoilé.

<http://www.yverdon-energies.ch/particuliers/services/eclairage-public/pollution-lumineuse-particuliers/>

Notre commune n'est pas en reste



<http://www.lightpollutionmap.info>

La cause principale est un éclairage inefficace ou inutile.

Plusieurs solutions existent et sont déjà mises en œuvre dans d'autres communes. Deux projets ont même été récompensés par Pronatura

<https://www.laliberte.ch/news-agence/detail/pro-natura-recompense-deux-projets-contre-la-pollution-lumineuse/462816>

Nous estimons donc qu'il est opportun de réfléchir sur des mesures immédiates et futures pour intégrer cette problématique au développement de notre cité. C'est pourquoi notre groupe, invite le conseil communal

- à réaliser un état des lieux,
- à étudier l'opportunité de prendre toutes mesures utiles afin de limiter la pollution lumineuse dans la Commune
- à présenter au Conseil un rapport sur ses réflexions et actions envisagées à court et moyen terme (par ex. un "plan lumières"), avec des étapes réalistes pour le budget communal

Cette réflexion qui, nous l'espérons, aboutira sur des mesures et des actions concrètes, telles que

- l'inclusion incitative ou obligatoire des mesures retenues dans la procédure d'obtention des permis de construire
- l'extinction adaptative de l'éclairage publique
- la suppression de l'éclairage publique dans des zones à définir, où la nécessité d'un éclairage nocturne serait superflue

- l'intégration d'un système de détecteur de mouvement dans les zones de passage de faible à moyenne fréquentation
- l'utilisation de LED de longueur d'onde appropriée

En outre ces actions préserveront

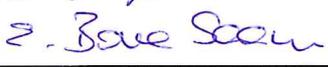
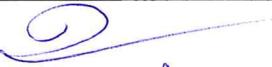
- la sécurité publique et la mobilité communale,
- la valorisation du cadre et l'image de la commune,
- la coordination avec l'éclairage privé et l'information de la population.

Ces suggestions sont corroborées par les possibilités d'optimisation recommandées, notamment par l'Office fédéral de l'environnement. Ces recommandations, y compris le cadre légal correspondant, pourront être consultées en suivant le lien ci-dessous

[www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/paysage/publications-etudes/publications/recommandations-pour-la-prevention-des-emissions-lumineuses.html](http://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/paysage/publications-etudes/publications/recommandations-pour-la-prevention-des-emissions-lumineuses.html)

**Demande d'urgence : NON**

Auteur : Kolawolé A. S. ATCHADE & Blaise GEISER pour le groupe PLR

Autres signataires (nom, prénoms)	Signature
Keller Stéphane	
Bob Thomson	
BOUESAAM Esther	
Pierre Meisterhans	
Böhm J-Daniel	
Brand Gérald	
Cosandier Stéphane	
Geiser Blaise	
Tres GRETIA	
Buschini Claude	
Kolawolé Atchade'	
Vincent Berger	

